



© R. HANNAUD

# Nome, un projet ultra libéral

**Le marché de l'électricité devrait être prochainement « libéré ». Ou plutôt... sacrifié ?**

Le gouvernement semble décidé à avancer sur son projet de « Nouvelle organisation du marché de l'électricité », baptisée Nome. Après une première annonce en septembre dernier [voir *Énergies Syndicales* d'octobre 2009], François Fillon était resté relativement discret sur cette réforme, censée entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Mais la menace se précise... Le 19 janvier dernier, le ministre de l'Écologie et de l'Énergie présentait à un parterre choisi, l'avant-projet de cette Nome. Une loi qui, à en croire Jean-Louis Mathias, directeur exécutif d'EDF, « sera la plus importante pour l'organisation du secteur public en France depuis 1946 », année de promulgation de la loi de nationalisation donnant naissance à EDF-GDF. Provocation à peine déguisée? De fait, le gouvernement cherche à s'aligner sur les vœux exprimés par la Commission européenne, à savoir stimuler la concurrence sur le marché français de l'électricité.

## Un hold-up au profit d'intérêts privés

Les prix du marché étant largement supérieurs à ceux proposés par EDF, la concurrence en France s'avère être... un bide total, plus de 96 % des usagers restant fidèles à l'opérateur historique. Rien ne semble cependant pouvoir freiner les ardeurs ultralibérales du gouverne-

ment, qui envisage d'accorder à GDF-Suez, Direct Énergie et Poweo un accès à quelque 100 térawatts heure provenant des centrales nucléaires d'EDF. « Si l'on veut que la concurrence se développe, il faut permettre aux fournisseurs alternatifs d'accéder à cette capacité de production, qui est un bien commun de la Nation » a même osé Pierre-Franck Chevet, directeur général de l'Énergie et du Climat au ministère de l'Énergie.

Un cadeau qui, comme le qualifie Frédéric Imbrecht, secrétaire général de la FNME-CGT, s'apparente à « un hold-up: on va leur offrir un quart de la production, que les Français ont payé avec leur facture, pour qu'ils puissent réaliser des profits au seul bénéfice de leurs actionnaires. » Une décision qui pèserait également de tout son poids sur la sécurité d'approvisionnement, compte tenu du sous-investissement chronique dont souffre le secteur. « Les logiques libérales des entreprises ont en effet poussé à ce que les investissements financiers prennent le pas sur ceux utiles à l'outil de production », précise Frédéric Imbrecht. Qui en appelle à la création d'un pôle public de l'énergie, « dont la maîtrise serait assurée par le Parlement, préfigurant une nouvelle nationalisation du secteur. » ■

Christian Valley



## REPÈRES

### Tarifs: combien en plus ?

Face au projet Nome, EDF réagit en proposant au gouvernement un projet « alternatif » qui verrait, selon certaines sources, l'entreprise relever ses tarifs de l'ordre de 24 % entre 2010 et 2015. Une information qu'EDF dément, sans réellement convaincre.

Et l'avant-projet de la loi Nome prévoirait quant à lui de moduler les tarifs bleus en période de pointe pour « inciter les foyers à réduire leur demande » ... en payant plus cher.

Ce qu'a démenti le cabinet de Jean-Louis Borloo. De rumeurs en projets, de projets en démentis, l'inquiétude des usagers va grandissante. D'autant que la « réversibilité », - c'est-à-dire la possibilité de revenir aux tarifs régulés après avoir choisi un fournisseur parmi les concurrents d'EDF -, prend officiellement fin au 30 juin 2010.